

## 30 mars : Journée de la Terre يوم الأرض Youm al-Ard

Cette journée est dite "**Journée de la Terre**" car la terre est au cœur de la guerre que les Israéliens imposent aux Palestiniens. Elle est célébrée tous les ans depuis 1976, en Palestine occupée - Territoires de 1948 (Israël), Cisjordanie, Gaza - et dans le monde entier.

Elle **commémore la répression violente**, par l'armée israélienne, des Palestiniens devenus des "*Arabes d'Israël*", en grève contre la confiscation de leurs terres le 30 mars 1976, répression qui s'est soldée par 6 Palestiniens tués, plus d'une centaine blessés et plus de 300 emprisonnés.



Elle **proclame l'unité du peuple palestinien écartelé par la colonisation sioniste** : Palestiniens des Territoires, Palestiniens expulsés en 1948 puis en 1967 et réfugiés dans des camps en Palestine, dans des camps hors de Palestine, Palestiniens exilés.

De 1947, date du « plan de partage » de la Palestine sous Mandat britannique à aujourd'hui, l'histoire de la Palestine est l'histoire d'une injustice et d'une violence sans nom, commises pour le profit des puissances occidentales.

La Palestine a subi de la part des colonisateurs européens, devenus des Israéliens après 1948, un véritable dépeuplement. 800 000 Palestiniens ont été systématiquement, méthodiquement, chassés et spoliés entre 1948 et 1949., auxquels viendront s'ajouter les 300 000 Palestiniens expulsés, dépouil-

lés et bannis en 1967 et les nombreux déplacés, déportés des conflits suivants (guerres du Liban, de Cisjordanie, de Gaza) et des opérations de police, du fait de législation anti-retour et de la colonisation galopante.

Ce sont des milliers de morts et des dizaines de milliers de blessés, des milliers d'hectares volés, de maisons détruites. Ce sont encore des centaines de milliers de prisonniers pour un jour ou une vie, souvent sans jugement ou à la suite de véritables conspirations, de manigances, de jugements fictifs. Plus de 5 000 Palestiniens sont actuellement dans les prisons et camps d'internement israéliens dont plus de 300 enfants.

**Malgré cela, le peuple palestinien résiste.** Il refuse le joug d'une pacification qui ferait de lui le laquais d'Israël et de ses alliés. Il veut une paix juste, fondée sur le Droit, sur l'Indépendance, sur la Souveraineté.

**La Journée de la Terre**, qui sera cette année encore célébrée en Palestine par tous les citoyens privés d'Etat par leurs occupants, aura un prolongement tout le reste de l'année dans la lutte au jour le jour que les Palestiniens mènent contre l'extension des colonies, la judaïsation et l'expropriation de Jérusalem, le siège de Gaza, qui sont la continuation effrayante de la journée du 30 mars 1976. Il ne tient qu'à nous que la barbarie coloniale en marche contre la Palestine trouve une condamnation et un coup d'arrêt.

**Célébrer la Journée de la Terre**, c'est rappeler que les droits pour lesquels se bat le peuple palestinien sont **des droits authentiques et incontestables** auxquels les Israéliens et leurs soutiens opposent un droit tiré de fictions mythologiques.

Ce sont **des droits universels et inaliénables** : **droit à l'autodétermination, droit à une nationalité,**

## 42<sup>ÈME</sup> JOURNÉE DE LA TERRE PALESTINIENNE



*Je suis combattant. Révolution jusqu'à la victoire.  
Nous retournerons !*

Burhan Karkutli, Frankfort, Allemagne, 1975

8 - 29 MARS 2018

*Programme au verso*



Renseignements et contact :

comite\_poitevin\_palestine@orange.fr - +33 6 76 02 20 63

# 42<sup>ème</sup> JOURNEE DE LA TERRE PALESTINIENNE

Jeudi 8 mars 2018 - 14h00

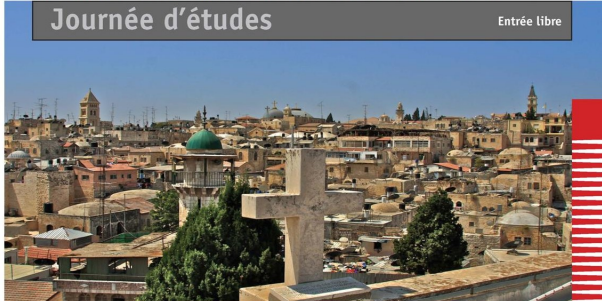
Faculté de Droit et des Sciences sociales  
43, place Charles de Gaulle

**Amphi Hardoin**

**DES ACCORDS SYKES-PICOT ET DE LA DÉCLARATION BALFOUR  
AU CHAOS ACTUEL, QUELLES RESPONSABILITÉS ?**

Journée d'études

Entrée libre



Intervenants :

**Robert CHARVIN**, Professeur émérite de droit, spécialisé dans les relations internationales, à l'Université de Nice Sophia-Antipolis

**François DUBUISSON**, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, chercheur au Centre de droit international et président du Réseau francophone de droit international

**Mireille FANON MENDÈS-FRANCE**, Experte du groupe de travail sur les afro-descendants au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU et Présidente de la Fondation Franz Fanon

**Sandrine MANSOUR**, Chercheur au Centre de Recherches en histoire internationale et atlantique à l'université de Nantes

## Résolution 194 des Nations Unies

**11 décembre 1948**

L'Assemblée Générale des Nations Unies déclare, article 11, **"qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables."**

Samedi 24 mars 2018

Salle de la Gornière, Châtellerault



- 18 heures : accueil du public  
visite de l'exposition **La Palestine s'affiche**  
- 19 heures : repas\*  
- 21 heures : concert avec **Ahmad Dari**

\*Repas : 10 € adultes, 5 € enfants - 8 ans

\*Réservations : 06.63.89.95.23 / 06.76.02.20.63

Lundi 26 mars à 20h30

Les 400 Coups - Châtellerault



En présence de  
**Marianne Dumoulin**,  
coproductrice .

Entrée : 6,70 €

Adhérents 400 coups : 4 €

Jeudi 29 mars

TAP Castille - Poitiers



18 h

*La Terre parle arabe* croise le regard de l'historien et du cinéaste pour soulever une vérité brûlante, celle du nettoyage et de la spoliation de la terre palestinienne par les sionistes.

En présence de *Maryse Gargour*, réalisatrice (sous réserve).

21 h

Shadi, installé à Rome, revient à Nazareth pour aider à la préparation du mariage de sa soeur Amal. Avec son père, il va délivrer en mains propres les invitations à tous ceux dont ils espèrent la présence. *Wajib* prend prétexte des tensions entre un père et son fils pour évoquer la situation des Palestiniens .



Entrée : 5,50 € 1 film - 8 € les 2 films

Petite restauration entre les 2 films